

⚠ IMPORTANT

Cette demande doit parvenir à iA Groupe financier dans les 31 jours qui suivent la cessation ou la réduction des protections d'assurance vie collective. Aucun questionnaire médical n'est requis.

Ce formulaire est réservé à l'usage exclusif des groupes **autoadministrés** ou des **tiers administrateurs**.

PARTIE 1 – À REMPLIR PAR L'ADMINISTRATEUR DU RÉGIME

⚠ Pour éviter tout retard et satisfaire aux délais pour le droit de transformation, assurez-vous que les renseignements donnés dans la partie 1 sont exacts.

Prénom du participant ou de la participante _____ Nom _____

Date de naissance

A	M	J

 N° de police _____ N° de certificat _____

Raison de la transformation :

Cessation des protections d'assurance vie collective – Date de la cessation

A	M	J

Indiquer la raison précise :

Fin d'emploi ou fin de l'appartenance au groupe

Fin de la police d'assurance collective

Réduction des protections d'assurance vie collective – Date de la réduction

A	M	J

(Si le régime du participant ou de la participante comprend le droit de transformation pour la réduction de couverture. Consultez le contrat d'assurance collective pour le savoir.)

Réservé à iA Groupe financier

Code de représentant(e) _____

Montants actuels d'assurance, jusqu'à concurrence des montants maximaux admissibles à une transformation :

⚠ Consultez le contrat d'assurance collective (sections sur le droit de transformation) pour savoir quels montants, protections et personnes assurées sont admissibles à une transformation, s'il y a lieu, et prendre connaissance des règles et des conditions qui s'appliquent.

CESSATION DE COUVERTURE

- ⚠ Indiquer le moins élevé entre :
- le montant actuel d'assurance
 - le montant maximal admissible à une transformation

RÉDUCTION DE COUVERTURE

- ⚠ Indiquer le moins élevé entre :
- la partie du montant qui n'est plus assurée
 - le montant maximal admissible à une transformation

	Assurance vie de base et facultative combinées	Rente de survie
Participant(e)	_____ \$	
Conjoint(e)	_____ \$	_____ \$
Enfants	_____ \$ / enfant	_____ \$ / enfant

Assurance vie de base – Participant(e) _____ \$

Personnes à charge actuellement au dossier :

Prénom de la personne conjointe _____ Nom _____ Date de naissance

A	M	J

Prénom des enfants _____ Nom _____ Date de naissance

A	M	J

A	M	J

A	M	J

A	M	J

Prénom de l'administrateur du régime _____ Nom _____

Courriel de l'administrateur du régime _____

Signature manuscrite de l'administrateur du régime _____ Date

A	M	J

Pour les groupes autoadministrés : Nom du titulaire de police _____

Pour les tiers administrateurs : Nom de l'organisation _____

PARTIE 2 – À REMPLIR PAR LE PARTICIPANT OU LA PARTICIPANTE

⚠ Veuillez ne pas effacer ou modifier les renseignements donnés à la partie 1 (remplie par l'administrateur du régime), car le formulaire ne sera plus valide. Veuillez communiquer avec l'administrateur du régime pour faire corriger des renseignements, s'il y a lieu, avant de soumettre votre demande de transformation.

COORDONNÉES DU PARTICIPANT OU DE LA PARTICIPANTE

Adresse _____ Code postal | | | | | |
N° Rue App. Ville Province

Téléphone _____ Courriel _____

Un représentant ou une représentante de iA Groupe financier communiquera avec vous pour vous informer des différentes options de protections d'assurance vie individuelle offertes et du coût de chacune de ces protections. Veuillez prévoir un certain délai avant que votre demande soit examinée et traitée.

MONTANTS D'ASSURANCE QUI PEUVENT ÊTRE TRANSFORMÉS

Cas 1 : Fin de votre emploi ou fin de votre appartenance au groupe

ASSURANCE VIE (DE BASE ET FACULTATIVE)

⚠ Les montants suivants s'appliquent à moins d'indication contraire dans votre police d'assurance collective.

Résident(e)s du Québec	Pour vous	– Minimum : 10 000 \$ (assurance vie de base et facultative combinées) – Maximum : le moins élevé entre 400 000 \$ et le montant actuel d'assurance vie collective (assurance vie de base et facultative combinées)
	Pour chacune de vos personnes à charge	– Minimum : 5 000 \$ (assurance vie de base et facultative combinées) – Maximum : le montant actuel d'assurance vie collective (assurance vie de base et facultative combinées)
Résident(e)s des autres provinces	Pour vous	– Maximum : le moins élevé entre 200 000 \$ et le montant actuel d'assurance vie collective (assurance vie de base et facultative combinées)
	Pour chacune de vos personnes à charge	– Consultez votre livret d'assurance collective (sections sur le droit de transformation) pour savoir quels montants, protections et personnes assurées sont admissibles à une transformation, s'il y a lieu, et prendre connaissance des règles et des conditions qui s'appliquent.

RENTE DE SURVIE

Consultez votre livret d'assurance collective (sections sur le droit de transformation) pour savoir si la rente de survie est admissible à une transformation, et prendre connaissance des règles et des conditions qui s'appliquent.

Cas 2 : Fin de la police d'assurance collective **OU** réduction des protections d'assurance vie collective

Consultez votre livret d'assurance collective (sections sur le droit de transformation) pour savoir quels montants, protections et personnes assurées sont admissibles à une transformation, s'il y a lieu, et prendre connaissance des règles et des conditions qui s'appliquent.

DÉCLARATION DU PARTICIPANT OU DE LA PARTICIPANTE

JE CERTIFIE que les renseignements ci-dessus sont exacts et complets.

JE COMPRENDS que les conditions suivantes doivent être remplies pour que ma demande de transformation soit admissible :

1. Cette demande doit parvenir à l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. (« iA Groupe financier ») dans les 31 jours qui suivent la cessation ou la réduction des protections d'assurance vie collective;
2. Le participant ou la participante doit avoir moins de 65 ans au moment de la cessation ou de la réduction des protections d'assurance vie collective, à moins d'indication contraire dans la police d'assurance collective.

Si ces deux conditions ne sont pas remplies, iA Groupe financier est libéré de toute responsabilité quant au suivi de la présente demande de transformation et la présente demande est nulle et sans effet.

JE RECONNAIS qu'une photocopie de cette déclaration a la même valeur que l'original.

Signatures et modes d'envoi (deux options sont offertes) :

1. Envoi par messagerie sécurisée dans l'Espace client* – c'est rapide et facile!

* Si vous avez un compte dans l'Espace client et que votre accès à votre régime d'assurance collective est toujours actif, vous pouvez utiliser cette fonctionnalité. Comme l'Espace client n'est pas accessible pour tous les groupes, vous pouvez demander à l'administrateur de votre régime si vous avez accès à cette option.

– Une fois votre partie du formulaire remplie, la signer (signature électronique ci-dessous; cette signature est acceptée seulement si vous envoyez ce formulaire par messagerie sécurisée dans l'Espace client) :

En cochant cette case, j'appose ma signature électronique, **RECONNAISSANT** ainsi que j'ai lu, compris et accepté la déclaration ci-dessus. Date | | | | | | A M J

– Sauvegarder le formulaire rempli et signé sur votre ordinateur (votre partie et celle remplie et signée par l'administrateur du régime). Voici comment envoyer le tout :

- | | | |
|--|---|--|
| 1. Aller à ia.ca/moncompte et ouvrir une session. | 4. Remplir les champs comme indiqué ci-dessous :
– Contrat : choisir votre régime d'assurance collective;
– Objet : autre demande du participant;
– Sujet : transformation assurance vie | 5. Joindre le formulaire rempli et signé.
6. Sous <i>Message</i> , entrer un bref message.
7. Cliquer sur <i>Envoyer</i> . |
|--|---|--|

DÉCLARATION DU PARTICIPANT OU DE LA PARTICIPANTE (SUITE)

2. Envoi par la poste

– Si vous n’avez pas accès à l’Espace client, imprimez le formulaire et signez-le à la main :

Signature du participant ou de la participante _____

Date

		A				M		J	
--	--	---	--	--	--	---	--	---	--

– Vous pouvez ensuite l’envoyer à :

Administration
C. P. 790, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K6

Des questions? Écrivez à assurancecollective@ia.ca.